

RELEVÉ DE CONCLUSION

PRESENTS:

Intervenant : Fabrice DARTAYET, Service de la Voirie

Membres conseil de quartier : Yannick TARDY (Co-Président Elu), Micheline VALADIER (Co-Présidente Habitante), André NICOLAS ; Michel FENIOUX ; Roger PACREAU ; Claudie LAROCHE ; Paul BERTHOME ; Alain LIERE ; Yves MORISSEAU ; Michel BOURDEAU ; Valérie DUPIN ; Jocelyn CRESPIEN ; Yvon BRUNET ; Christian NOEL

Agents municipaux : Laurence FAUCON, Responsable Service Vie Participative, Anne-Cécile RESCOURIO, Assistante de Conseils de quartier.

Public : 15 personnes.

EXCUSES : Rodolphe CHALLET, Guillaume JUIN, Geneviève RIZZI, Frédérique VERGIER.

ABSENTS : Milène BOUCHER ; Carole CAILLARD ; Georges DFFFRANES ; Catherine LEGRAND ; Henri MERCIER ; Corinne MOREAU ; Annick PUNZO ; Aimée RANGEARD ; Claude SABOURIN ; Vincent TRAN ; Thierry TREDAN ; Louis VILDARY

Ordre du Jour

- I) Présentation de l'aménagement proposé au carrefour rue de l'Aérodrome/ Sableau
- II) Point Voirie
- III) Fief Chapon : point sur l'Evolution du dossier
- IV) Proposition d'aménagement à l'église de Souché
- V) Hypothèses d'implantation de la bibliothèque
- VI) Informations diverses

Financements votés lors de la séance :

- Sableau/ Aérodrome : 20 000 euros de participation pour l'aménagement du carrefour
- Rue de la Mairie : 10 000 euros pour la prolongation de l'aménagement (après le pont)

I) Présentation de l'aménagement proposé au carrefour rue de l'Aérodrome/ Sableau

Lors de la réunion du Conseil de quartier du 17 octobre dernier, un premier projet d'aménagement avait été présenté : il consistait à créer des îlots en béton, des îlots franchissables et à repositionner les 2 passages piétons. Ce projet, jugé insatisfaisant, avait alors été rejeté.

Le nouveau projet consiste en la création d'un giratoire entièrement franchissable, compte tenu de l'emprise sur la voie.

Des plots matérialiseront l'entrée sur le rond point.

Afin de maximiser la sécurisation des traversées piétonnes, l'arrêt de bus sera déplacé ce qui permettra de resserrer l'ensemble des passages piétons.

L'arrêt de bus et les passages piétons seront aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

Cet aménagement présente un surcoût de 20 000 euros, sachant que le conseil s'est déjà prononcé favorablement sur la somme de 50 000 euros.

Les travaux sont programmés pour le mois de juillet

Echanges :

- Qu'en est-il de la proposition de mise en sens unique de la rue Chiron Courtinet ?

La commission voirie propose dans un premier temps de matérialiser la ligne médiane blanche.

Après discussion sur l'intérêt du projet (notamment proposition d'installation de feux tricolores) le projet est accepté par l'ensemble des conseillers de quartier présents.

Mise au vote du financement supplémentaire de 10 000 euros

Suffrages exprimés : 12

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

Favorables : 12

II/ Point sur les dossiers Voirie

1) Rue de la Mairie

La deuxième tranche des travaux est programmée cette année. Cette tranche comprend la création des trottoirs de la rue du Sableau jusqu'au pont. 45 000 euros sont prévus au budget général.

Le prolongement de l'aménagement au-delà du pont permet de créer une continuité du cheminement piétons jusqu'à la boulangerie, mais nécessite une enveloppe de 10 000 euros supplémentaires dont le financement est proposé aux conseillers du quartier

Une chicane de circulation alternée est instaurée à hauteur du n°17, afin de créer un cheminement piéton.

Le déplacement de l'arrêt de bus est également prévu à cet endroit.

Les travaux sont programmés pour le mois de septembre

Le projet reçoit un avis favorable de l'ensemble des conseillers.

Proposition de financement supplémentaire de 20 000 euros

Suffrages exprimés : 12

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

Favorables : 12

Questions du conseil :

- L'aménagement d'une place de stationnement devant la boulangerie est-il prévu ?
↳ Cet aménagement ne peut être réalisé tant que la circulation rue des Colombes est maintenue en double sens.
- La construction de trottoirs et la mise en sens unique sont-elles prévues dans la rue des Colombes ?
↳ Ces travaux n'ont pas été retenus dans la programmation 2007, ils seront donc proposés pour 2008
- rue de Fleurette : un problème de visibilité est constaté concernant les voitures en provenance de la rue de la Poste.
↳ La ligne blanche dans le bas de la rue de Fleurette peut être allongée à 20 mètres.
- rue de la Mairie : un déficit d'éclairage est signalé au niveau de l'arrêt de bus

2) compte rendu de la commission voirie (cf compte rendus de la commission)

- Inversion des STOPS rue Vivaldi : aucun aménagement ne sera réalisé tant qu'aucune proposition ne sera validée par une majorité de riverains. Proposition de les convier au conseil du mois de juin afin d'en débattre avec eux.
- Carrefour rue des Ors/ fief d'amourettes : demande de déplacement d'un STOP afin d'améliorer la visibilité sur la rue des Colombes
- Rue des Colombes : demande de matérialisation des voies essentiellement sur le haut de la rue afin d'éviter que les voitures ne se déportent sur la gauche
- Sortie du lotissement Baujault/ Giraudoux
↳ Les voiries de ce lotissement sont toujours dans le domaine privé. Il a été demandé au lotisseur de signaler l'interdiction de sortie sur le rond point J. Dibot. Pour ce qui est de la sortie sur la rue Giraudoux, le service de la voirie va procéder à un essai de mini rond point avec mise en place de bali-roads. Si l'essai est concluant, un petit rond point sera réalisé en bordures collées, le carrefour étant matérialisé en peinture.
Les membres du conseil approuvent cette décision à l'unanimité.
- Rue de la Boëtte : les résultats de l'essai d'interdiction de tourner à gauche vers la bretelle sont très mitigés. En effet, des problèmes sont apparus sur le rond point Vaumorin. En fait sur ce carrefour les voies de circulation sont inadaptées à l'ampleur du trafic actuel, et c'est donc le schéma de circulation de la zone dans sa globalité qui est à revoir.
- Rue de Souché/ Chardavoine : demande de déplacement du passage piétons. Le positionnement actuel est jugé très dangereux.
- Concernant les autres points du compte rendu, une rencontre sera organisée entre le service voirie et le groupe de travail.

III) Fief Chapon : Point sur l'évolution du dossier

Le marché de maîtrise d'œuvre est passé. Le cabinet retenu doit présenter son projet au service des Espaces verts à la fin du mois de février.

L'objectif est de commencer les travaux avant la fin de l'année pour une réalisation début 2008.

Une réunion sera programmée au mois de mars avec les habitants afin de leur présenter le projet retenu et recueillir leurs avis.

Ce point sera également à l'ordre du jour du conseil du mois d'avril :

- présentation de l'esquisse aux membres du conseil
- présentation des résultats de la rencontre avec les riverains.

Le projet s'élève à 300 000 euros. Une participation au financement sera prochainement soumise au conseil de quartier

Une rencontre avec les habitants est programmée le 28 mars prochain.

IV) Proposition de l'aménagement de l'accès à l'église de Souché **(présentation par Monsieur Roger PACREAU)**

L'église de Souché présente une sortie sur la rue du Sableau. Cependant cette sortie est jugée très dangereuse :

- marches très hautes
- inaccessibilité aux personnes à mobilité réduite
- impossibilité de stationnement pour les pompes funèbres
- sortie sur la rue située en plein virage.

Il est donc demandé d'étudier la possibilité d'aménagement d'un plan incliné suffisamment large, à partir de la cure (bâtiment mitoyen de l'église)

Un bâtiment vétuste inutilisé pourrait être cédé à la Ville afin de favoriser un aménagement.

Réponse du Conseil

Les membres du conseil de quartier soutiennent cette demande et souhaitent donc qu'une étude soit menée pour améliorer l'accessibilité à l'église.

V) Bibliothèque de Souché : compte rendu de la visite de locaux

Au cours du mois de janvier, quelques membres du conseil ont visité l'appartement de fonction de l'école maternelle Edmond Proust (rue Edmond Proust)

Bien qu'en bon état et bien situé, il semblerait que le local utilisé par les associations, situé allée Pauline Kergomard soit plus adapté (plus spacieux et accessible aux personnes à mobilité réduite).

L'utilisation de l'Espace Gillier à cet effet est suggérée.

VI) Informations diverses

1) Point Plan Local D'Urbanisme

☞ Une réunion publique a eu lieu fin janvier pour présenter le Plan Local d'Urbanisme. Après le vote par le conseil municipal (le 23 février) ce projet sera soumis à toutes les collectivités locales avoisinantes.

Le projet sera disponible dans la Mairie de quartier de Souché à partir de début mars.

Une enquête publique doit ensuite débiter au mois de juin pour une durée de 1 mois, afin de recueillir les avis de tous les Niortais qui souhaiteront s'exprimer.

L'adoption définitive est prévue pour la fin de l'année 2007.

2) Commission transport

☞ Le conseil de quartier ne juge pas utile de former une commission transport, et préfère désigner un membre référent au sein du conseil. Yves MORISSEAU est désigné comme référent.

3) Forum Internet des conseils de quartier

☞ Depuis sa création, le comité éditorial Couleurs Quartiers formule de nombreuses suggestions liées à l'amélioration et au développement du portail Internet « Quartiers ». Ces apports ont pour ambition de contribuer à valoriser les initiatives des conseils et faciliter les échanges entre les quartiers.

Des réponses concrètes ont été apportées.

- Depuis un an, le comité éditorial souhaitait disposer d'un outil d'échanges supplémentaire entre conseils. - Le forum Internet a été ouvert le 5 janvier dernier par Rodolphe CHALLET.

- Il est accessible aux élus et à tous les conseillers de quartier.

- Il vient en complément des supports existants comme Couleurs quartiers, la page Internet Quartiers et les Infos Quartiers ainsi que les autres supports de communication municipaux.

Pour participer à ce forum :

- Il suffit de se connecter sur le site de la Ville www.vivre-a-niort.com, de cliquer sur la rubrique « Quartiers » puis sur la sous rubrique « forum des conseils de quartier ».
- Si vous disposez d'une adresse E-mail pour vous inscrire. Si vous n'en avez pas, la Ville propose de vous en créer une.

Fin de séance : 22 h 45

PROCHAINES REUNIONS

Bureau :

Lundi 19 mars 2007 à 18h30

Salle cheminée – Maison de quartier de Souché

Conseil :

Mardi 10 avril à 20 h 30

A la Maison de quartier de Souché

